



PÔLE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Service Eau et Assainissement

Réf. : PDT/DAT/AJ/VA/2022  
Affaire suivie par Valérie AUROY  
Chargée de mission SAGE GTI  
Tél : 03.29.29.87.31 - [vauroy@vosges.fr](mailto:vauroy@vosges.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPINAL LE 23/09/2022

Monsieur le Président  
Mission régionale d'autorité environnementale  
Grand Est du Conseil général de l'environnement et  
du développement durable  
2, rue Auguste Fresnel  
57070 METZ

**Objet** : Mémoire en réponse à l'avis de la MARE du Grand Est

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre correspondance en date du 14 octobre 2021 et l'avis n°2021AGE52 relatif au projet d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la nappe des grès du Trias inférieur (GTI), porté par la commission locale de l'eau (CLE). Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la réponse à votre avis, approuvée lors de la séance de la CLE du 6 juillet 2022.

Je vous informe également qu'un travail important est en cours afin de formaliser l'observatoire hydrogéologique de la nappe des GTI, projet qui doit se mener pendant 4 ans à partir de janvier 2023. Cette opération, portée par le Département des Vosges, comportera plusieurs actions :

- La structuration de la connaissance et bancarisation des données exploitables ;
- L'élaboration d'un nouveau modèle hydrogéologique multi-nappes ;
- Conception et réalisation de la plateforme numérique.

Il permettra de répondre, progressivement, à la plupart des interrogations relatives au fonctionnement complexe des masses d'eau, souterraines et superficielles, dans le périmètre du SAGE.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente de la CLE

Régine BEGEL

PJ : mémoire en réponse à l'avis et proposition technique du BRGM du 16/09/2022